



Les Échos Lauranais

JANVIER 2023

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EN ce début d'année, la rédaction des Échos et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023 et la santé, pour vous et vos proches. Après une année 2022 riche en événements, avec, notamment, le démarrage de la construction de la retenue des Arques, les travaux du « Cheminement doux » et ceux de la rue de la Mairie, l'année 2023 verra la concrétisation des travaux engagés et la poursuite des projets sur lesquels la municipalité travaille. Monsieur le Maire fera le point sur tout cela dans son intervention lors de la présentation des vœux qui aura lieu le 12 janvier.

En ce qui la concerne, toute l'équipe des Échos aura à cœur, comme à l'habitude, de vous tenir informés du mieux possible et d'être le relais pour améliorer le « vivre ensemble ».

POINT SUR LES TRAVAUX DU BARRAGE DES ARQUES

Des aléas techniques et climatiques ont quelque peu modifié le planning des travaux. La poutre de déversement a été achevée au cours du mois de décembre et il était prévu de réaliser le bétonnage des enrochements du coursier et l'installation des enrochements libres en amont de celui-ci. Il reste à effectuer la pose du revêtement tri-couches de la déviation routière et à installer le dispositif d'aus-



cultation du barrage. Suivront ensuite les travaux de finition (pose de barrières et remise en état du site). La fin du chantier devrait se situer à la fin de ce mois de janvier. Quant au barrage du Ruchol, la réalisation des rampes d'accès à la passerelle se poursuit et le site sera ensuite remis en état.

POINT SUR LES TRAVAUX DE LA RUE DE LA MAIRIE ET DE LA PLACE DES ACACIAS

Courant décembre 2022, les fouilles réalisées pour la pose des bordures, dans la rue de la Mairie, ont mis en évidence le très mauvais état du réseau d'eau qui, de surcroît, laissait apparaître des canalisations en plomb. La décision a donc été prise d'interrompre le chantier de restauration de la rue, pour remettre, d'abord, en état et aux normes le réseau géré par Eau Reca.

Le réseau situé dans le secteur nord de la rue a été traité en priorité (les travaux ont duré deux semaines). Simultanément les fouilles de la partie sud ont été rebouchées et enduites d'un revêtement étanche pour protéger les habitations de l'humidité; il en a été ensuite de même pour la partie nord, jusqu'à la place des Acacias. L'ensemble de la rue aura ainsi été protégé pendant les vacances de fin d'année. La remise en état du réseau se poursuivra au cours de ce mois de janvier 2023 avec une fin de chantier prévue le 15 février. Les travaux de la voirie pourront alors reprendre. La restauration de la rue de la Mairie et de la place des Acacias devrait être terminée avant la fin du mois de mars, en fonction de la météo. Nous remercions encore les riverains de leur compréhension, face à ce contretemps.



VISITE DE MONSIEUR LE PRÉFET DE L'AUDE À LAURE-MINERVOIS



Monsieur le Préfet Thierry Bonnier a fait l'honneur de sa visite à la commune de Laure, le jeudi 30 novembre 2022. Il a été accueilli en milieu de matinée par Monsieur le Maire, entouré des adjoints, des représentants du conseil Municipal, des chefs de service de la Mairie et de la représentante de la Police pluri-communale.

Monsieur le Maire, Émile Raggini, après avoir présenté les participants, a brossé un tableau du territoire de la Commune de Laure qui a la particularité d'être très étendu, avec un centre bourg rassemblant les trois quart de la population, où se trouvent les commerces et l'essentiel du tissu économique, et des «écarts», parfois éloignés.

Il a ensuite présenté la politique budgétaire et financière qu'il a engagée, fondée sur une maîtrise des dépenses et une priorité aux investissements. Puis il a fait le point sur ces investissements réalisées et en cours, comme le pôle santé, la nouvelle caserne des pompiers et la rénovation du centre bourg, sans oublier la restauration du Patrimoine, comme l'Église Saint-Jean Baptiste, classée aux Monuments Historiques.

Monsieur le Préfet a, de son côté, insisté sur l'importance capitale de la lutte contre le réchauffement climatique, en rappelant les mesures qui sont en cours pour générer des économies d'énergie et favoriser le «renouvelable». Il a évoqué aussi la bonne synergie qui existe, dans l'Aude, entre les services de l'État et ceux des Collectivités Territoriales.

Monsieur Julien Bianc, premier adjoint, est, après, intervenu pour présenter, en sa qualité de vice-président du Syndicat Mixte Aude Centre (SMAC), les travaux engagés pour protéger la population des risques d'inondations. Rappelant les événements pluvio-orageux qui ont marqué les esprits, il a expliqué par l'Image ce qui fait la particularité des deux ouvrages réalisés ou en cours de réalisation que sont le barrage du Ruchol et le bassin écrêteur de crues de Arques.

Il a terminé en exposant ce qui est entrepris par la commune pour la prévention des risques, avec le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qu'elle fait vivre depuis sa mise en place. Monsieur le Préfet a souligné la nécessité de faire vivre cette «boîte à outils», indispensable aujourd'hui pour gérer la survenue des phénomènes climatiques qui peuvent être de plus en plus violents.



Après un tour du village, en passant par le centre de secours, et une visite de l'Église, les participants ont été invités à partager un repas qui s'est déroulé dans une ambiance très conviviale.

COMMUNIQUÉS DU CENTRE DES SAPEURS-POMPIERS DE LAURE

La section des Jeunes Sapeurs Pompiers de Laure ouvre une nouvelle promotion, destinée aux enfants nés en 2010 et 2011. «*Si tu es sportif, que la discipline ne te fait pas peur, si tu veux apprendre les techniques de secours à personnes et de la lutte contre l'incendie, envoie une demande écrite, dès le début de l'année 2023 et jusqu'à fin mars, à Monsieur le Président des Jeunes Sapeurs Pompiers de Laure, au Centre de secours, 10 rue de l'Aramon, 11800 Laure Minervois. N'oublie pas d'indiquer tes nom, prénom, date de naissance, adresse, et le n° de téléphone de tes parents*».

Rétrospective du voyage à Paris des Jeunes Sapeurs Pompiers de Laure (JSP).

Suite à leur deuxième place au concours national, lors du congrès de Nancy, les JSP de Laure ont été invités à Paris, début novembre 2022, par la fédération des Sapeurs Pompiers de France, pour la remise des prix. 6 JSP et 3 animateurs faisaient partie du voyage dont voici le compte-rendu :

Mercredi 2 novembre
7h, le Colonel Beccari, directeur départemental, vient féliciter les jeunes et nous souhaiter bon voyage.

7h15, départ en véhicule pour la capitale. 15h, arrivée à Versailles et visite du château. 19h, nous voilà à l'école départementale de l'Essonne pour le repas et le couchage.

Jeudi 3 Novembre

De 9h à 15h, visite de divers monuments et places de Paris.

15h, visite de la maison des Sapeurs Pompiers de France, suivie de la remise des prix, repas puis dodo.

Vendredi 4 Novembre

9 h, nous sommes accueillis par Monsieur le Ministre de l'intérieur qui nous félicite et nous invite à visiter le palais Beauvau et le COGIC (Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises).

12h, repas à la caserne de Champperret, visite du musée des Sapeurs-Pompiers de Paris.

Samedi 5 novembre

Toute la journée, visite de Paris.

18h30 sous l'arc de triomphe pour la cérémonie où était ravivée la flamme du soldat inconnu.

20h, nous sommes reçus à la caserne de Masséna (plus grande caserne d'Europe).

21h30, départ de la capitale.

Dimanche 6 novembre

5h30, arrivée à Laure, de la fatigue et des étoiles plein les yeux.

Merci au SDIS et à toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de ce séjour, et bravo aux jeunes pour cette deuxième place et le sérieux dont ils ont fait preuve durant ces quelques jours.

JARDIN PUBLIC DES « BAINS DOUCHES »

Le mois de décembre a vu notre jardin public rajeunir après la remise en état du sol des jeux d'enfants et le toilettage plutôt réussi, dont il avait grand besoin. Nul doute que ses usagers auront à cœur de veiller à ce que ce lieu soit préservé. Il fera d'ailleurs l'objet de soins périodiques qui contribueront à ce que cet endroit reste agréable et paisible.



COMMUNIQUÉ DU CCAS

La semaine avant Noël, des membres du CCAS de la commune ont rendu visite aux 14 aînés de la commune qui résident en Ehpad et aux 13 personnes de plus de 90 ans qui sont domiciliés dans la commune.

Chaque personne a reçu de la part de la municipalité un lot d'eau de toilette et de savon acheté auprès de la pharmacie des Capitelles et un assortiment de chocolats et pâtes de fruits achetés quant à eux au Panier de Laure et à la boucherie Mercier. L'ensemble de l'équipe municipale présente ses meilleurs vœux à l'ensemble de nos aînés.

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

– Spectacle de Noël pour les élèves de l'école.

Le jeudi 1^{er} décembre les élèves qui fréquentent l'école des Capitelles, l'ensemble de l'équipe pédagogique (enseignantes et ATSEMs), et des parents qui accompagnaient le groupe, pour que le trajet depuis l'école jusqu'au foyer de la commune se déroule en toute sécurité, ont pu assister à un spectacle de Noël offert par la Bibliothèque municipale.

Il s'agissait d'un conte musical avec des tours de magie auxquels certains enfants ont pu participer

Le spectacle qui a ravi l'ensemble des participants a été suivi par une collation offerte par la Mairie.

– Jeudi 15 décembre avait lieu l'animation « Un Après-Midi à la Bibliothèque ».

Ce fut l'occasion pour certaines personnes présentes de nous parler de leurs coups de cœur littéraires. La présentation de chaque ouvrage a été suivie d'une discussion toujours riche et intéressante.

Vous pouvez assister à cette animation sans présenter de livres, juste pour le plaisir de partager un moment convivial autour de la littérature.

Le prochain « Un Après-Midi à la Bibliothèque » aura lieu le jeudi 26 janvier

2023 à partir de 14h30.

– Coup de froid à la bibliothèque.

Pour démarrer cette nouvelle année de lecture, les bibliothécaires vous proposent une sélection de livres, pour petits et grands, sur un thème d'actualité : le froid, l'hiver, la neige.

A lire bien au chaud, devant un feu de cheminée ou sous la couette.

N'hésitez pas à passer jeter un coup d'œil pour y trouver votre bonheur.

INAUGURATION DU SAPIN DE NOËL



Sympathique manifestation, au début du mois de décembre, pour accompagner l'installation du sapin sur la place du Ravelin, sapin qui a marqué la préparation de Noël. De nombreux Lauranais sont venus pour partager un moment de convivialité, avec du vin chaud et un apéritif dînatoire concocté par le « Lauranais », sous la houlette des associations « Éveil et Loisirs » et « Tourisme et Cadre de Vie ». L'harmonie « Trapez » était au rendez-vous pour mettre de l'ambiance et a contribué à ce que cette inauguration 2022 fut une réussite.

OPÉRATION RECYCLAGE : QUE FAIRE DE VOS SAPINS DE NOËL ?

Une opération de broyage des sapins sera organisée par la mairie en partenariat avec le Covaldem11, le mardi 24 janvier, à partir de 9h. Vous pouvez donc apporter, avant cette date, vos sapins sur une aire spécifique,

à côté de la caserne des pompiers. Merci de ne pas y ajouter d'autres éléments.

COMMUNIQUE DU NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES

Après plusieurs années sans comité des fêtes dans notre village, une équipe de bénévoles actifs et volontaires s'est réunie pour créer une nouvelle association: « Le Comité des fêtes de Laure-Minervois ».

En coordination et soutien aux associations déjà existantes, l'objectif est créer du lien

entre toutes générations et développer l'animation de la commune au travers d'événements conviviaux et festifs.

Un bureau a été élu en octobre 2022 avec comme président Sébastien Martinez, vice-président Henri Revel et Stephan Sirvein, secrétaire Françoise Izard, vice-

secrétaire Amélie Dos Santos, trésorier Maxime Bossey et vice-trésorier Michael Dos Santos.

A vos agendas ! La première animation aura lieu le 18 mars 2023. Le programme de la soirée sera détaillé ultérieurement. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le compte Facebook : Comité Laure Minervois ou page Facebook comité des fêtes Laure-Minervois, sur le compte Instagram comite_des_fetes_lauremvois ou bien à la Mairie de la commune.

« L'équipe du comité des fêtes vous dit à très vite ! »

COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION « ALZHEIMER UN AUTRE REGARD »

« Une approche de la maladie d'Alzheimer dans le respect de l'humain ».

La Présidente, Marianne Talandier, 14 avenue de l'abbaye, 11160 Caunes-Minervois (tél 04 68 78 06 62) propose des entretiens individuels et une aide dans les démarches administratives. Elle organise aussi des groupes de parole pour les aidants, des conférences débats et des après-midi détente, moments d'échanges, à travers des activités animées par une équipe de bénévoles.

Les après-midi détente se déroulent de 14 à 17h, tous les 15 jours, le mardi, à Peyriac (06 86 88 61 24) et à Cuxac-Cabardès (06 11 75 46 55), le jeudi, à Rustique (06 15 15 17 83).



BON À SAVOIR : DÉLESTAGE ÉLECTRIQUE HIVER 2022/2023

Suite au risque de coupures envisageables sur le réseau électrique, l'Agglo de Carcassonne a communiqué auprès des personnes âgées et handicapées qu'elle accompagne sur le fait qu'une continuité des services sera assurée, avec, en particulier le portage des repas à domicile, en cas d'interruption temporaire de courant. Ces coupures, d'une durée de deux heures, pourraient intervenir uniquement en semaine de 8h à 13h et de 18 à 20h.

En cas de délestage électrique, adoptez les comportements suivants :

- s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables en mairie,
 - limiter les déplacements,
 - appeler le 112 pour toute urgence,
 - attention aussi au distributeur d'argent, aux portes électriques de garage, ne pas utiliser d'ascenseur, prévoir un éclairage de substitution (lampe torche, lampe frontale),
 - disposer d'un chauffage d'appoint non électrique,
 - prévoir des vêtements chauds, des repas froids, des bouteilles d'eau et évitez d'ouvrir le réfrigérateur,
- La municipalité se tient à votre disposition en cas de problème.

AGENDA

- **9 janvier 2023**, l'association « Au fil du désert » vous invite à son **assemblée**

générale, à 18h30, salle du conseil municipal.

Objet : renouvellement du bureau, paiement des cotisations, projets pour 2023.

- **21 janvier 2023** Géraldine, intervenante de l'association Éveil et Loisirs, offrira un petit spectacle pour vous présenter ses cours de danse pour enfants et adultes ; à cette occasion, l'association « Au fil du désert » vous proposera quelques douceurs, Une petite tombola vous sera proposée. Venez nombreux une belle surprise vous sera offerte pour clôturer cet après midi. Tout le bénéfice de cet après-midi sera entièrement utilisé pour l'école d'Agadez. Entrée gratuite et sans obligation.

N'oubliez pas l'agenda que nous vous présentons dans notre édition de décembre 2022 :

- **Judi 12 janvier, vœux de la municipalité**. Monsieur le Maire, Emile Raggini et son Conseil municipal vous invitent à la présentation des vœux de la municipalité à 18h30, au Foyer municipal. Le bilan de l'année vous sera présenté ainsi que les projets pour 2023. Un buffet dînatoire vous sera ensuite proposé. Merci de votre présence.

- **Concert du Nouvel An**, présenté par la « Lyre de Limoux » Ce sera le **dimanche 15 janvier** à 15h, au Foyer de Laure-Minervois, que Guy Robert et ses 50 musiciens vous présenteront leur concert du Nouvel An. Il est prudent de réserver au

04 68 78 12 19; entrée 11 €; entracte, boissons fraîches et chaudes, salle chauffée. « Venez nombreux, vous ne le regretterez pas ».

- **7 janvier**, le **Loto du HMO**, à 21h, au Foyer de Laure.

- **8 janvier**, la **Fête de l'Épiphanie** : Les Amis du Patrimoine Lauranais et la paroisse Notre Dame en Minervois célébreront la fête de l'Épiphanie. La messe, dite par l'Abbé Naudinat à 10h30, sera précédée d'une procession jusqu'à la statue de Notre Dame du Bon Air. Les participants sont invités à se retrouver devant l'église Saint Jean-Baptiste à 10h.

A la sortie de la messe, devant l'église, des oreillettes seront proposées, au prix de 2 € les trois, et un verre de vin chaud (2€). Ensuite, le traditionnel repas de l'Épiphanie, auquel nous vous invitons à venir nombreux, aura, à nouveau, lieu au Foyer Municipal. Prix du repas: 18€ par personne (9 € pour les enfants de 6 à 12 ans), chèque à l'ordre de l'Association du Patrimoine Lauranais. Réservations avant le 5 janvier, à la Boucherie ou à l'Épicerie, ou encore auprès de Marie Masia (tél 04 68 78 12 74). Une tombola sera également organisée, tickets à retirer chez les commerçants du village, au prix de 2 € le ticket. « Aidez-nous à restaurer et à préserver ce beau patrimoine qui est aussi le vôtre ! ».

ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES

Bastide Kessy, Eliane, V. née le 28.02.2022 à Narbonne
Bosserelle Télyo, Jonathan, J. né le 25.02.2022 à Toulouse
Radosavljevic Milo, Jean-Pau, J. né le 02.04.2022 à Carcassonne
Cortese Elie, Michel, Robert né le 25.04.2022 à Carcassonne
Aïssat Lola, Félicité née le 27.04.2022 à Carcassonne
Bonini Luca né le 05.06.2022 à Carcassonne
Santos Lebourdais Fabio, M. né le 23.07.2022 à Carcassonne
Bataillé Eva, Jade née le 29.07.2022 à Carcassonne
Caliman Aaron, né le 24.08.2022 à Carcassonne
Bensadoune Ines née le 08.10.2022 à Carcassonne
Hoste Lizy née le 17.10.2022 à Béziers
El Hamdouni Soan né le 24.10.2022 à Carcassonne
Bossey Colombe, Aurore, M. née le 15.12.2022 à Carcassonne

PACS

Caliman Paul et Capdevielle Manon le 06.08.2022
Menut John et Tessaro Valérie le 22.10.2022

MARIAGES

Royer Christophe et Iglesias-Boullaran Mélanie le 06.08.2022
Fournil Joan et Salvo Marjory le 20.08.2022
Cortese Jocelyn et Aye Claudie le 03.09.2022

DÉCÈS

Sanchez Joseph, Marie, Paul le 10.01.22 à Rieux-Minervois
Pedregosa Jean le 23.01.22 à Laure-Minervois
Ould-Aïssa Mouloud le 05.02.22 à Laure-Minervois
Icard René le 08.03.22 à Carcassonne
Fernet née Raillart Martine le 23.03.2022 à Cornebarrieu
Falandry Pascal le 27.03.2022 à Carcassonne
Assicot Colette, Marcelle, M. le 06.06.2022 à Carcassonne
Gayraud Henri, Joseph, Jacques, C. le 17.06.2022 à Laure-Minervois
Dielh Jeanne le 07.07.2022 à Carcassonne
Gils née Bigou Elisabeth V. le 05.08.2022 à Laure-Minervois
Smith Suzanne Ellen le 21.08.2022 à Carcassonne
Sanchez née Hernandez A. le 05.12.2022 à Rieux-Minervois.

PERSONNES INHUMÉES SUR LA COMMUNE MAIS NON DOMICILIÉES

Penault Georgette veuve Etori le 01.05.2022 à Vitrolles (13)
Mahoux André le 13.08.2022 à La Redorte
Pelous Louis le 25.08.2022 à Labège
Vie Marcellin le 29.10.2022 à Carcassonne